

ourdhorizon

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAILLON



P 16

Hommage

Pascal, un passeur de rêves



P 12

Les Tapagoilles

La motricité libre, c'est quoi ?



P 22

Du côté de l'école

Le Centre scolaire en fête !



Sommaire



© Gérard Raymond/Alentour.ch

Editorial	3
-----------------	---

Commune

La vie du conseil	4-7
Budget 2016	8-9
Places de parking couvertes	10
Voirie - déchetterie	10
Réhabilitation de la STEP	11
Nursérie des Tapagoilles : vers la motricité libre	12-13
Marie se présente - Bonjour Salomé	14
Jubilaires	14-15
Océane se présente	15

Culture, loisirs et culte

Pourquoi honorer Pascal Thurre	16
Pascal, un passeur de rêves	17
Le Sentier des Vitraux - UN CHEMIN DE VIE	18-19
La BAYARDINE de Saillon pour Pascal THURRE	19

Environnement

16 variétés de poiriers oubliées reprennent racine	20
30'000 francs pour sauver le « chalet du berger »	20
Le premier Grand Cru suisse issu d'un réseau agro-environnemental	21

Du côté de l'école

Billet du directeur - 1976-2016 - Le Centre scolaire en fête !	22-23
L'école des neiges dans le cœur de tous les Saillonnins	24
Envol littéraire découverte	25
La parole à nos jeunes talents	25
Côté cour, côté jardin	26-27
Robots	27
Mycologues	27

Dernière page

Agenda 2016 + plan de scolarité de l'école 2016-2017	28
--	----

Prenons le temps !



A cette période de l'année, nous entendons souvent dire que le temps passe trop vite ! Déjà Noël !

Il est vrai que nous vivons dans une société où tout va très vite, où nos agendas sont surchargés, où nous avons l'impression et le sentiment de toujours courir. Ce rythme se ralentit lors d'un événement extraordinaire et nous nous disons. « Ah ! si j'avais pris le temps.... »

Cette réalité, nous la connaissons tous, elle fait partie de notre quotidien et pourtant nous avons besoin de prendre du temps ; du temps pour vivre en famille, pour nourrir l'amitié, pour réfléchir au sens de notre vie, pour faire les bons choix.

Le temps de Noël n'est-il pas un temps privilégié pour cela ? Temps pour accueillir et pour vivre le moment présent, pour se laisser surprendre, pour s'ouvrir aux autres et aussi à Dieu.

A Noël, nous accueillons Jésus qui nous rejoint pour nous dire qu'il nous aime d'un amour infini, qu'il nous aime tels que nous sommes, où nous sommes.

Cet amour nous fait grandir et nous pousse vers l'autre, vers celui qui est seul et qui n'a rien.

Il donne sens à notre vie et à la vie du monde et il est urgent de partager cet amour largement aujourd'hui, car il aura toujours le dernier mot.

Les rues de notre beau village sont des lieux propices aux rencontres. Lors de nos promenades et de nos déplacements, prenons donc soin de nos relations, pour être signe de cet amour qui nous est offert.

Depuis quelques semaines maintenant, j'ai la joie d'être le curé de votre paroisse et je découvre petit à petit votre merveilleux village, notre village.

Je désire prendre le temps de partager vos joies, vos espérances, vos peines et vos soucis.

Oui, prenons le temps de vivre ensemble au rythme de Noël, c'est-à-dire au rythme de l'amour, du partage et de la solidarité.

Je vous souhaite une belle fête de Noël et une sainte année 2016.

Que le Seigneur vous bénisse !

*Votre curé,
Robert Zuber*

La vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil municipal de juin à décembre 2015. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- Rencontre avec CarPostal et les partenaires de la ligne Lunabus (11 juin)
- La rencontre des aînés le 17 juin au Relais de la Sarvaz
- Les 100 ans de notre doyen, M. Henri Putallaz à Collonges, le 5 juillet
- Aux festivités du bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, le 7 août
- L'inauguration du Fitness en plein air à la Place Farinet, le 6 septembre
- La réception de la délégation officielle barbentanaise à l'occasion des VIIIèmes Fêtes médiévales du 9 au 13 septembre
- La manifestation officielle organisée en l'honneur de Monsieur Pascal Thurre, le 8 novembre
- Une rencontre avec des représentants de l'Etat du Valais dans le cadre des avant-projets de révision du Plan Directeur cantonal (PDc) et de révision partielle de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LcAT), le 1er décembre
- L'assemblée primaire du 9 décembre pour l'adoption du budget 2016 de la municipalité et prise de connaissance de la planification financière 2016-2019
- L'assemblée bourgeoise du 9 décembre pour l'adoption du budget de la bourgeoisie et la prise de connaissance de la planification financière 2016-2019
- Une rencontre avec Monseigneur Jean-Marie Lovey, Evêque de Sion, à l'occasion d'une visite pastorale, le 18 décembre

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

Administration générale

- Adjudication à Nanoxi à Sion de travaux d'amélioration de notre site internet (23 juin)
- Organisation des bureaux pour les élections du conseil national et du conseil aux états des 18 octobre et 1er novembre (18 août) et des votations cantonales du 29 novembre (6 octobre)
- Décision d'honorer M. Pascal Thurre pour son importante contribution à la renommée de Saillon en dénommant le chemin conduisant à la vigne à Farinet « Passage Pascal Thurre » et organisation d'une manifestation populaire afin de marquer l'évènement (18 août, 8 septembre)
- Octroi du droit de cité à M. Alipio Do Carmo Cardoso, Mme Ana da Silva Correia et à leur enfant Leonel Correia Cardoso (8 septembre)

Bureau communal Horaires des fêtes

Fermeture des bureaux :

du mercredi 23 décembre
2015 à 12h00

au lundi 4 janvier 2016
à 08h00

Toute l'équipe communale
vous souhaite d'excellentes
fêtes de fin d'année.



© lindaphoto.ch

- Prise de connaissance de la nomination par le Département de la formation et de la sécurité du canton du Valais, de notre collaborateur, M. Grégory Thurre, en qualité d'expert aux examens de fin d'apprentissage dans la profession du commerce, secteur administration publique (22 septembre)
- Décision, sur la base du rapport d'estimation du groupe d'experts, d'acquiescer de gré à gré les parcelles No 402, 411 et 404 aux Collombeyres, en zone d'intérêt général, en vue de la construction d'une salle multifonction (6 octobre)
- Décision, sur la base d'appel d'offres, d'adhérer à la caisse de pension du Groupe Mutuel à Martigny, pour les collaborateurs communaux (6 octobre)
- Décision de fixer le prix de location de la salle des Remparts (petite PC) à Fr. 100.00 pour les domiciliés et Fr. 150.00 pour les non domiciliés (20 octobre)
- Prise de connaissance de la date des élections communales 2016, soit les 16 octobre, 13 et 27 novembre (17 novembre)
- Analyse et détermination sur une procédure de contrôle des habitants (17 novembre)
- Décision, après analyse de sept postulations et audition de trois candidats, d'engager Mlle Lidia Vouillamoz de Saillon comme stagiaire MPC pour la rentrée 2016 (17 novembre)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 9 décembre (17 novembre)
- Décision de louer à Energie Sion Région au prix de Fr. 3.- le m2 une partie de la parcelle No 3779 pour l'implantation de leur station de détente (1er décembre)

Sécurité publique

- Analyse et approbation du budget 2016 du CSI des 2 rives présentant une charge de fonctionnement de Fr. 418'485.00 (part de Saillon Fr. 101'064.10) et une charge d'investissements de Fr. 46'000.00 (part de Saillon Fr. 11'109.00) (20 octobre)
- Prise de connaissance du rapport d'analyse d'organisation de la PIDR (Police Intercommunale des Deux Rives) par la société Marcel Magnenat Conseils d'entreprises (17 novembre)
- Prise de connaissance de la démission du sergent-major Benoît Hugon de la PIDR (17 novembre)

Enseignement et formation

- Analyse du fonctionnement de l'Association du Cycle d'Orientation régional de Martigny à la suite des constructions des bâtiments de Martigny et Fully et décision, avec les communes de Riddes, Isérables et Leytron, de se retirer de ladite Association en raison, principalement des surcoûts engendrés par les nouvelles structures et organisation (2 juin)
- Prise de connaissance de la nomination de Mme Dominique Delaloye en tant qu'inspectrice scolaire en remplacement de M. Jean-Daniel Métrailler qui a fait valoir son droit à la retraite (28 juillet)

Culture, loisirs et culte

- Autorisation octroyée à la Bayardine pour l'organisation des VIIIèmes Fêtes médiévales du 9 au 13 septembre (23 juin)
- Décision, à la suite de la dénonciation du contrat par l'exploitant actuel, M. Eric Cheseaux, de mettre en location les parcelles paroissiales No 839 et 3582 par le biais d'un avis au bulletin officiel et en tout ménage (28 juillet) et, sur la base des offres reçues, de les louer à M. Max Spycher de Saillon (6 octobre)
- Autorisation octroyée à la Fanfare La Grand Garde pour l'organisation du bal de la Ste Catherine, labellisé Fiesta, le 21 novembre (8 septembre)
- Autorisation octroyée à la Fanfare La Grand Garde pour l'utilisation de la salle de gymnastique en vue de l'organisation d'un concert de Noël le 20 décembre (6 octobre)
- Autorisation octroyée au Ski-Club Saillon pour l'organisation de la Course de la Ste-Catherine, 29ème édition, le 21 novembre (20 octobre)
- Prise de connaissance de la participation de trente et une personnes à la sortie organisée par la commission culturelle (20 octobre)
- Décision de ne pas participer financièrement à la structure touristique Martigny Région en 2015 et 2016 (1er décembre)

> La vie du conseil

Prévoyance sociale

- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale et sanctions y relatives (2, 23 juin, 6 octobre, 17 novembre)
- Analyse des besoins et décision d'engager Mme Marie Badertscher d'Aproz en tant que stagiaire maturité sociale, Mlle Salomé Roduit en qualité d'apprentie assistante socio-éducative et de mettre au concours un poste d'éducatrice de l'enfance à hauteur de 40% au minimum, pour renforcer les ressources humaines de la structure des Tapagoilles (23 juin)

Trafic

- Adjudication à l'entreprise Luyet constructions métalliques SA à Sion des travaux de rénovation de l'escalier d'accès au pigeonnier (23 juin)
- Adjudication à l'entreprise DEC SA à Fully des travaux de génie civil de la Route du Midi, tronçon 6 (23 juin)
- Adjudication à l'entreprise DEC SA à Fully des travaux d'enrobé à la route du Marais du Sable (23 juin)
- Prise de connaissance de l'adjudication par le Service cantonal des routes, transports et cours d'eau du mandat d'ingénieurs pour les mesures de contrôle des vibrations dues au trafic de la route 71 à l'intérieur de notre localité au bureau GéoVal Ingénieurs-Géologues SA (28 juillet)
- Adjudication à Cidésa SA des travaux de curage et aspiration du conduit d'eaux claires souterrain sous le village (28 juillet)
- Décision de remplacer le véhicule des travaux publics devant être expertisé par un véhicule neuf (8 septembre)

Protection et aménagement de l'environnement

- Décision de mandater le bureau d'ingénieurs Moret & Associés à Martigny pour le suivi des travaux d'urgence de curage des dépotoirs de la Salentze et d'enrochements sur le canal Leytron-Saillon-Fully nécessaires à la suite des intempéries de mai 2015 (2 juin)
- Autorisations octroyées à M. Thierry Magnin pour la construction d'un couvert aux Epineys, à M. Didier Thétaz pour la construction d'une pergola aux Troeys (2 juin)
- Analyse et détermination sur les avant-projets de révision du Plan Directeur cantonal (PDC) ainsi que la révision partielle de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LcAT) (23 juin)

- Prise de connaissance de la correspondance du Service du Développement Territorial (SDT) relatif au dimensionnement de notre zone à bâtir concluant à un dimensionnement adéquat voire inférieur aux besoins prévisionnels de notre commune (23 juin)
- Analyse et détermination sur différentes procédures de salubrité (23 juin, 8 septembre, 6 octobre)
- Autorisation octroyée à Mme Fabienne Pitonzo-Fornallaz pour la construction d'un habitat groupé sur la parcelle No 918 aux Troeys sous réserve de l'inscription au Registre Foncier de la notion de résidences principales et de l'obtention du label Minergie (28 juillet)
- Autorisations octroyées à Büwa AG pour la fermeture de terrasse sur la parcelle No 512 au Fond des Grands Proz et aux Bains de Saillon SA pour la modification du dossier autorisé le 17 mai 2011 de construction d'un hôtel et transformation de l'entrée des bains, sur les parcelles No 536 et 3396 au Fond des Grands Proz (28 juillet)
- Prise de connaissance des annonces d'installations solaires pour Mme et M. Christel et Laurent Kaelin En Lydésoz, Mme et M. Josiane et Olivier Lalain Derrière les Devins, Mme et M. Nadine et Thierry Crettenand aux Troeys, M. Christian Bourgeois au Grand Clos et M. Gérald Delorme en Lydésoz (28 juillet, 18 août, 8 septembre)
- Prise de connaissance de l'autorisation octroyée par le Canton pour la construction hors zone d'un local de veille dans la ferme existante, parcelle No 3743 au Grand Clos pour M. Alexandre Luisier (28 juillet)
- Autorisation octroyée à l'établissement horticole Granges Guenot Géraldine pour le déplacement de serres existantes sur les parcelles No 775,776 et 759 aux Epineys (18 août)
- Autorisations octroyées à M. Patrick Fumeaux pour la construction de deux habitations individuelles principales jumelées au Grand Clos, à M. Gérald Delorme pour la construction d'un jardin d'hiver en Lydésoz, à Mme Mélanie Cretton pour la construction d'un abri de jardin au Grand Clos et à M. Guy Bertuchoz pour l'installation d'un local technique, la pose de deux fenêtres de toiture et d'une cheminée en façade en Sarva (8 septembre)
- Autorisations octroyées à M. Michel Ottrich pour la construction d'une cabane de jardin au Grand Clos, à M. Michel Thurre pour la construction d'un cabanon de jardin au Grand Clos, à M. Albert Moulin pour la construction d'une cabane de jardin au Clos d'Avaux, au FC Saillon pour la pose de containers complémentaires aux vestiaires à La Rosaire (6 octobre)

- Prise de connaissance de la nomination de Mme Caroline Brunetti comme archéologue cantonale en remplacement de M. François Wiblé qui a fait valoir son droit à la retraite à partir du 1er novembre (17 novembre)
- Autorisation octroyée à la société Les Chiles SA pour la construction de douze villas jumelées en habitat groupé, d'un parking souterrain et transformation de la villa existante, parcelles 2231 et 2235 Aux Chiles sous réserve de l'inscription au Registre Foncier de la mention de résidences principales (17 novembre)
- Autorisations octroyées à Stéphane et Vincent Luisier Architecture SA pour la construction d'un immeuble d'habitation, parcelle No 4383 au Grand Clos, à M. Michel Desfayes pour la construction d'une habitation individuelle, parcelle 1390 en Sarva d'Amont, à M. Pascal Wipfli pour la réfection de la toiture de son bâtiment au Bourg, à M. Yvan Pitteloud pour la couverture en tôle en dérogation de l'article 100 du RCC, parcelle No 6431 aux Devins, à Mme et M. Isabelle Boillat et Wilem Muraydem pour l'agrandissement de deux fenêtres et porte-fenêtres et mise en place d'une pompe à chaleur air/eau, parcelle 218 au Bourg (17 novembre)
- Autorisation octroyée à Balsiger Toni Raymond pour l'aménagement d'un galetas en minergie au Grand-Clos (1er décembre)

Finances et impôts

- Décision de sanctions à l'encontre des propriétaires ne s'étant pas acquittés de l'impôt sur les chiens (28 juillet, 8 septembre)
- Etude et approbation du budget 2016 de la municipalité ainsi que du plan quadriennal 2016-2019 (20 octobre, 17 novembre)

Services économiques

- Adjudication à la SEIC des travaux de mise en conformité de l'éclairage public au Chemin du Midi (2 juin)
- Décision de participer à l'élaboration d'une brochure Valais Grands Crus avec personnalisation d'une page Saillon Grand Cru (23 juin)
- Décision d'équiper, d'entente avec la SEIC, le toit de la STAP de cellules photovoltaïques (22 septembre)
- Décision d'installer, d'entente avec la SEIC et en collaboration avec les Bains de Saillon, des bornes en vue du ravitaillement des voitures électriques (22 septembre)

- Analyse et détermination sur le rôle du gaz dans l'approvisionnement énergétique du canton et des communes, projet régional comprenant également les communes de Riddes et Saxon (17 novembre)
- Décision de fixer, en matière fiscale, à 140% l'indexation, à 1.2 le coefficient, à Fr. 12.- l'impôt personnel et à Fr. 140.- la taxe sur les chiens.

Service de la voirie

- A la suite de la démission de M. François Mudry, prise de connaissance et analyse des candidatures au poste d'auxiliaire à la déchetterie et nomination de M. Thierry Chabbey (17 novembre, 1er décembre)
- Décision de donner un accord de principe pour l'instauration d'une taxe au sac combinée avec une taxe de base de manière simultanée dans l'ensemble des communes du Valais romand (1er décembre)

Service des eaux usées

- Adjudications, dans le cadre de la réhabilitation de la STEP, des travaux de fourniture et pose de portes et fenêtres à l'entreprise Yvon Bender à Fully, des travaux de serrurerie à l'entreprise Luyet Constructions métalliques SA à Sion, d'installations électriques à Grichting & Valterio Electro SA (6 octobre, 17 novembre)
- Décision de répercuter la nouvelle taxe obligatoire pour financer les mesures de réduction de micropolluants sur les utilisateurs en augmentant de Fr. 0.80 à Fr. 0.90 la taxe d'utilisation du service calculée sur la consommation et de 6% sur les forfaits (20 octobre)
- Décision de conclure un contrat de maintenance pour l'entretien des pompes de la station A24 avec la maison Heusser (20 octobre)

Bourgeoisie

- Analyse de faisabilité et décision de rénover partiellement le local du berger (23 juin)
- Adjudications, dans le cadre de la réfection de la cuve d'eau potable du gîte de Luy d'Août, des travaux de génie civil à l'entreprise William Martinet à Dugny et des travaux sanitaires à l'entreprise Eddy Buchard SA à Saillon (6 octobre)
- Etude et approbation du budget 2016 de la Bourgeoisie ainsi que du plan quadriennal 2016-2019 (20 octobre, 17 novembre)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 9 décembre 2015 (17 novembre)

Budgets 2016

Municipalité et Bourgeoisie

Municipalité

Le 9 décembre dernier, l'assemblée primaire a approuvé le budget 2016 de notre municipalité.

Les prévisions proposées par le Conseil Municipal sont très prudentes et présentent une baisse considérable de la marge d'autofinancement en comparaison du dernier exercice comptable connu (comptes 2014). En effet, les charges croissent de 8.6% alors que les recettes augmentent d'un peu plus de 2%.

Ce budget est également plus prudent que le budget 2015 car la marge d'autofinancement est en baisse.

Les grandes différences financières de ce budget ont fait l'objet d'un message qui est publié en premières pages de la présentation du budget 2016. Vous trouverez ce document sur notre site internet www.saillon.ch rubrique « téléchargement ».



Ci-dessous nous commenterons plutôt les modifications structurelles du budget :

- En application de la Loi sur les rapports entre les Eglises et l'Etat dans le canton du Valais, les communes qui gèrent partiellement la comptabilité de la paroisse enregistrent les charges dans les différents comptes communaux. En fin d'année, lors du bouclage, elles transmettent à la paroisse le décompte des charges et extournent les rubriques comptables dans un seul compte intitulé « Déficit de la paroisse catholique ». Dans ce même compte elles comptabilisent la perte des comptes gérés par la paroisse.
- Afin de garantir une indépendance financière la rubrique « Grand Cru » a été créée. Elle sera gérée comme un service autofinancé. Cette rubrique sera déjà utilisée lors du bouclage des comptes 2015 malgré le fait que le budget pour cette activité ait été inscrit dans la rubrique « Agriculture ».

La marge d'autofinancement de Fr. 1'961'410.- est inférieure à 20% des revenus financiers. Cet indicateur démontre que la capacité d'autofinancement de notre commune est en légère baisse. Les prévisions de la planification financière corrigent cette courbe et resituent notre marge d'autofinancement au-dessus des 20 % des revenus financiers.

Au niveau du degré d'autofinancement, c'est-à-dire en quelle proportion les investissements peuvent être financés par la marge d'autofinancement, notre cotation est « insuffisante ». Malgré cet indicateur, notre commune peut supporter de tels investissements sans que la dette par habitant dépasse les Fr. 3'000.- (Fr. 2'264.- au budget 2016).



Parmi les plus importants investissements, vous trouverez :

- l'acquisition du Cycle d'Orientation de Leytron. Cet investissement peut être considéré comme extraordinaire.
- la poursuite de l'aménagement des routes communales de plaine qui a vu le premier coup de pioche en 2010 ;
- le renouvellement de l'éclairage public ;
- la deuxième partie de la réhabilitation de la STEP (station d'épuration des eaux).

La planification financière, qui doit être prise avec prudence car réactualisée tous les ans, est principalement constituée par la mise en œuvre d'une salle multifonction et par la réhabilitation d'un bâtiment communal (ancien local des jeunes).

Bourgeoisie

L'assemblée bourgeoise s'est également réunie le 9 décembre dernier pour l'approbation de son budget 2016.

Celui-ci, au niveau du fonctionnement, s'écarte du budget 2015 sous un seul point.

La réalisation de l'entretien de la route de Scinloz ayant eu lieu en 2015, le compte « frais d'entretien du réseau routier » reprend un aspect normal.

Du côté des investissements il est prévu :

- une étude approfondie pour un réaménagement complet de la place des Moilles ;
- une sauvegarde du « chalet du berger » de l'alpage de Scinloz.

La bourgeoisie voit donc, comme toutes ces dernières années, une perte qui affecte directement la fortune au bilan.

Conclusions

L'autorité municipale remercie la population pour la confiance affirmée par l'approbation de ces budgets 2016.

Les employés communaux s'associent à elle pour tout mettre en œuvre afin que toutes ces prévisions soient réalisées dans les meilleures conditions possibles.

A travers ces quelques lignes succinctes de présentation des budgets, je souhaite adresser à toute la population mes meilleurs vœux pour l'an nouveau.

*Administration communale,
Le Secrétaire-Caissier,
Boris Clerc*

Budget 2016 de la municipalité en chiffres

Ci-dessous, vous trouverez les chiffres « clés » du budget 2016 de la municipalité en comparaison avec le dernier budget et les derniers comptes connus.

	Budget 2016	Budget 2014	comptes 2014
Charges financières (sans les amortissements)	fr. 8'093'310.00	fr. 7'626'270.00	fr. 7'447'113.53
Revenus financiers	fr. 10'054'720.00	fr. 9'791'160.00	fr. 9'855'669.10
Marge d'autofinancement	fr. 1'961'410.00	fr. 2'164'890.00	fr. 2'408'555.57
Investissements nets	fr. 4'010'750.00	fr. 2'918'000.00	fr. 2'810'431.65
Insuffisance de financement	fr. 2'049'340.00	fr. 753'110.00	fr. 401'876.08
Amortissements	fr. 1'953'250.00	fr. 2'087'000.00	fr. 2'350'060.15
Résultat d'exercice	fr. 8'160.00	fr. 77'890.00	fr. 58'495.42

Places de parking couvertes



Nous vous rappelons que la Commune met à disposition des places de parking couvertes dans le Vieux Bourg pour Fr. 80.- par mois :

- 18 places sont encore à votre disposition dans le parking scénique

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser directement à notre Administration communale durant les heures d'ouverture officielle, à savoir du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.

Administration communale

Voirie Déchetterie

Nous vous rappelons que le ramassage des déchets ménagers s'effectue tous les mercredis. Vos ordures doivent être sorties pour 7h00 du matin.

En effet, il se peut que notre prestataire de service, pour des raisons de travaux ou autres, modifie son ordre de passage et par conséquent modifie son horaire habituel.

Déchetterie communale

Les horaires d'ouverture de la déchetterie communale pour les fêtes de fin d'année sont les suivants.

- Samedi 26 décembre 2015 FERME
- Mardi 29 décembre 2015 OUVERT de 13h00 à 17h00
- Samedi 2 janvier 2016 OUVERT de 8h30 à 12h00

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Administration communale



Réhabilitation de la STEP

Construite en 1982, la STEP avait déjà dû subir une première réhabilitation en 2006.

La station d'épuration connaît actuellement quelques travaux avec notamment la construction d'un nouveau bassin de nitrification.

Actuellement, le système traite environ 1200 m³ d'eaux usées par jour et est prévu pour 3000 équivalent habitants (environ 2400 habitants auxquels s'ajoute les nombreux résidents, visiteurs et clients du camping et du centre thermal).

Suite à ces travaux, la capacité sera portée à 6000 équivalent habitants ce qui devrait suffire jusqu'en 2025 environ.

Notre commune est bien équipée en collecteurs qui séparent les eaux usées des eaux claires provenant des toitures, des places et des routes donc une économie car les traitements sont principalement pour les eaux sales du fait que les eaux claires sont dirigées directement dans les canaux.

Des analyses sont régulièrement pratiquées et suivies par le service de l'environnement et la nécessité de réhabilitation est une obligation cantonale pour être conforme aux normes qui évoluent, tenant compte de nouveaux éléments.

Dès le premier janvier 2016, une taxe de Frs. 9.- par habitant sera perçue par la confédération pour épurer les micropolluants comme par exemple les résidus de médicament contenu dans les urines.

Les travaux ont débutés en septembre et la mise en service des nouvelles installations sont prévues pour mars 2016.

Le coût de cet investissement 1'500'000.- francs est subventionné en partie à hauteur de 39%.

A l'avenir, avec ces améliorations, la STEP de Saillon permettra d'effectuer un traitement des eaux remarquablement efficace et surtout indispensable à l'environnement.

*Le Vice-Président,
Roland Moret*



Nurserie des Tapagoilles : vers la motricité libre...

La motricité libre, c'est quoi ?

C'est laisser
la possibilité à l'enfant
de découvrir son corps,
d'explorer ses capacités.

C'est permettre à l'enfant
de passer à l'étape suivante
de sa motricité,
comme il le souhaite,
quand il le souhaite.



SITE WEB : BOUGRIBOULLONS.FR

L'équipe éducative de la nurserie des «Tapagoilles» propose aux enfants de 3 à 18 mois d'être les propres acteurs de leur évolution. Les éducatrices s'inspirent de « la psychomotricité libre » pour les guider et les accompagner dans leurs découvertes.

Cette approche permet aux enfants d'explorer leur univers selon leur stade de développement. Ils sont par exemple installés dans une position uniquement dès qu'ils l'ont acquise.

Les éducatrices observent les enfants, les encouragent et selon leurs besoins, leur apportent l'aide appropriée. Evoluant dans cet environnement, les enfants ont l'opportunité de développer leurs ressources et leur confiance.

Les parents fréquentant la nurserie sont informés de l'approche par l'éducatrice présente et se voient remettre le dépliant suivant sur le sujet. L'équipe se tient à disposition des familles pour en discuter.

*Pour l'équipe de la nurserie,
Valérie Perraudin*

La motricité libre, c'est quoi ?

C'est ne pas mettre l'enfant
dans une position
dont il ne peut
se défaire seul.



C'est lui permettre
de développer son autonomie
ainsi que sa confiance en lui.



SITE WEB : BOUGRIBOULLONS.FR

Les bénéfices pour le bébé et le jeune enfant

Il développe son autonomie et apprend à trouver des solutions par lui-même

Il apprend qu'il est capable de faire seul et cela le renforce dans son estime

Il développe sa motricité de façon harmonieuse

Le bébé est mis dans une position qu'il a acquise



Les bénéfices pour le bébé et le jeune enfant

Il développe une qualité de relation au niveau du regard, des mimiques, dans la communication des gestes, puis verbale

L'éducatrice le guide dans ses découvertes et l'assiste selon ses besoins

Les moments actifs et les moments de fatigue sont respectés

L'équipe de la nurserie

Source : www.journalpsychomotricienne.fr/cote-bebe/developpement-sensorimoteur/127-la-motricite-libre



Marie se présente

Chers habitants de la commune de Saillon,

J'ai été engagée à la structure d'accueil « Les Tapagoilles » pour une année en tant que stagiaire en maturité spécialisée travail social.

Durant cette année, je travaillerais dans les trois secteurs proposés la nurserie, la crèche et l'UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers).

Cette maturité m'ouvrira les portes de la HES-SO à Sierre pour devenir éducatrice sociale, pour travailler avec tous les types d'âges (personnes âgées, adultes, adolescents, la petite enfance et également les personnes en situation d'handicap).

Par la suite j'aimerais faire l'université de Lausanne en psychologie.

Oh ! mais j'ai oublié le plus important, je m'appelle Marie, j'ai 22 ans et je suis mariée. En espérant que cette année se passe au mieux et merci à tous pour votre lecture !

Marie remplace Karen Héritier, stagiaire maturité sociale 2014/2015



Bonjour Salomé

Bonjour ! Je m'appelle Salomé Roduit et je suis née le 22 janvier 1996. J'habite à Saillon et durant mon temps libre, j'apprécie passer du temps avec mes amis. J'aime également la danse et plus particulièrement son côté exutoire qui me permet de me libérer l'esprit.

Lorsque j'étais en 2e année à l'école de culture générale dans la section sociale à Martigny, nous devons effectuer un stage de 2 semaines dans le cadre scolaire. Je l'ai donc fait dans la structure « Les Tapagoilles » et je me suis vite rendu compte que le métier d'éducatrice me plaisait beaucoup. J'ai donc arrêté les études à l'ECCG de Martigny et j'ai entamé une nouvelle formation.

J'ai commencé l'apprentissage d'assistante socio-éducative dans la structure « Les Tapagoilles » le 10 août 2015 et ce dernier durera 3 ans.



15 ans - Cristina Bourdin

La commune de Saillon est heureuse de fêter en 2015 les 15 ans d'activité de Cristina.

Mariée, maman d'Alessia et Rafael, elle a débuté son activité en 2000 en qualité de secrétaire communale adjointe, poste qu'elle conservera jusqu'en 2008. Initialement à 100%, Cristina a réduit son taux d'activité pour être aujourd'hui à 50%.

Affectée au team administratif, ses tâches principales sont liées au contrôle des habitants, bureau des étrangers, facturation de la structure Les Tapagoilles, secrétaire au sein de l'état-major local de conduite.

Notre commune tient à féliciter et remercier Cristina pour son travail et lui souhaite beaucoup de succès pour son avenir professionnel et personnel.



10 ans - Jessica Thurre

La commune de Saillon a le plaisir de fêter cette année les 10 ans d'activité de Jessica.

Mariée, maman de Maxence et Clément, elle a débuté son activité au sein de notre administration en 2004 en qualité de stagiaire MPC. Au terme de son année de stage, la commune a décidé de prolonger son contrat de deux ans, puis en 2007 de l'engager de façon définitive. Initialement à 100%, Jessica a réduit son taux d'activité pour être aujourd'hui à 50%.

Affectée au team administratif, ses tâches principales sont liées au contrôle des habitants, bureau des étrangers, harmonisation des registres, commissions sociales et naturalisation, assistance.

Depuis le 1er janvier 2013, Jessica est responsable du team administratif et à ce titre coordonne les diverses activités, gère les flux des tâches à accomplir.

Notre commune tient à féliciter et remercier Jessica pour son travail et lui souhaite beaucoup de succès pour son avenir professionnel et personnel.

Océane se présente

Bonjour à tous. Je m'appelle Océane Bender. Je vais avoir vingt ans et j'habite à Mazembroz, petit village, voisin de Saillon.

J'ai commencé mon stage MPC auprès de l'administration communale de Saillon en vue d'obtenir mon diplôme de commerce, ainsi que ma maturité commerciale.

Originaire de Fully, j'y ai effectué toutes mes classes enfantines et primaires. Après cela, j'ai fréquenté, à Martigny, le Cycle d'orientation de Ste-Marie puis l'école de commerce.

Ma passion est le volley-ball que je pratique depuis presque dix ans. J'aime également le vélo et le sport en général. Je compte aussi voyager le plus possible pour apprendre de nouvelles langues.

C'est avec plaisir que j'effectue mon stage auprès de la commune de Saillon, désignée en 2013 comme étant le plus beau village de Suisse romande : ce que je ne peux que confirmer !

Océane remplace Maxime Tissières, stagiaire MPC 2014/2015

Pourquoi honorer Pascal Thurre ?



© Photos Manuela Thurre

Depuis que l'invitation à cette journée particulière a été délivrée, personne ne m'a posé cette question. Au contraire: Il était temps, bravo pour cette distinction qui honore un grand homme.

Un «Ecorché de Dieu» selon Maurice Zermatten, «Une parcelle d'éternité en cavale dans l'univers» selon son ami Jean-Louis Barrault, premier propriétaire de la vigne à Farinet.

Farinet, parlons-en... Les célèbres visiteurs et les anonymes accueillis à Saillon pour tailler, vendanger la plus petite vigne cadastrée du monde ont permis à un large public pour ne pas dire à la terre entière, de connaître Pascal Thurre et Saillon. Mais Pascal, passez-moi l'expression, ne se résume pas à Farinet.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons sur ce lieu symbolique pour honorer une personnalité marquante de Saillon. Il y a des moments, il y a des gestes, il y a des paroles qui vous engagent totalement; qui disent d'où vous venez. Le parcours de Pascal Thurre le ramène toujours à ses origines, à Saillon.

Comment transmettre notre reconnaissance à cette figure emblématique de notre village ?



© Photos Manuela Thurre

Un mérite communal spécial ? Un cadeau particulier ? Un repas gastronomique ? Ou encore un livre d'art ? Une toile d'exception ?

En regard de l'Homme, de sa passion communicative, de son attachement engagé à Saillon, le conseil communal n'a pas hésité: cela sera une rue, une place, un chemin voire une impasse – le Pascal-rebelle et franc-tireur – aurait certainement apprécié...

Le choix final symbolise de bien des façons la Liberté qui t'est si chère Pascal et concrétise l'estime que les Saillonins et les Saillonintzes te portent.

Il est temps maintenant de découvrir la plaque inaugurale de cette nouvelle rue qui d'impasse Longeraie devient Passage Pascal Thurre.

*Alba Mesot,
Allocution du 8 novembre 2015*



© Gérard Raymond/Alentour.ch

Pascal, un passeur de rêves

Lorsque notre présidente de commune, Alba, m'a appelé pour me demander de préparer un hommage pour Pascal Thurru, je me suis senti très honoré et j'étais ému. Puis l'émotion a laissé la place à une crainte légitime : serai-je à la hauteur ?

Il ne s'agit pas de présenter une figure légendaire du passé, tel que Farinet, mais un homme bien vivant, attachant et fascinant, dans toute sa complexité et cet homme, c'est Pascal.

De plus, tant de paroles fortes, et je sais que Pascal en est friand, ont été prononcées sur cette colline ardente par tant de personnalités prodigieuses que j'ai bien peur que mon discours soit un peu fade. C'est pour cette raison d'ailleurs que je ne vais pas m'appuyer sur un texte écrit - rassurez-vous, il y en a un dans ma poche que je lui remettrai plus tard au cas où j'aurais un blanc - mais je me laisserai inspirer, comme ces personnalités :

- par le lieu, cette magnifique terrasse ouverte sur une cathédrale : le Valais tant aimé et chanté par Pascal

- par le moment : cela fait exactement 35 ans que Pascal a accueilli Jean-Louis Barrault à Saillon et fondé les Amis de Farinet, soit une belle histoire puisqu'elle a duré autant que la vie de Farinet

- par votre présence nombreuse et bien sûr par celle de l'homme du jour, Pascal.

Bon, cela fait déjà quelques minutes déjà que je parle et je n'ai toujours pas commencé mon hommage. Pascal va s'impatienter et je crains qu'il ne balaie d'un revers de la main ces paroles inutiles.

En fait, la main, avec ses 5 doigts, me fait penser à Pascal.

Il y a tout d'abord le petit doigt. C'est l'auriculaire. On l'utilise souvent pour se gratter l'oreille. Il évoque ce sens de l'écoute qu'on retrouve souvent chez Pascal. Très attentif aux personnes qui viennent jusqu'ici sur la colline, il les laisse exprimer leurs émotions ou témoigner de leur parcours de vie sans s'imposer, en s'effaçant même pour mieux permettre le dialogue.

De plus, le petit doigt est celui qui est au courant de tout : « C'est mon petit doigt qui me l'a dit ». Cela renvoie à la longue et brillante carrière de journaliste de Pascal. A l'affût de tout, ayant toujours un coup d'avance, Pascal sait se placer au cœur des événements et souvent même au cœur de nos préoccupations. A peine avons-nous pensé à un projet, le voilà déjà penché sur la concrétisation du projet suivant.

Cela implique une saine curiosité pour les belles et bonnes choses qui préoccupent l'homme et qu'il a cultivée durant ses études classiques de lettres, de théologie et de philosophie.

Puis, il y a l'annulaire. C'est le doigt de l'alliance. Il met en perspective cet homme de relation qu'est Pascal. Il me l'a dit, une phrase dynamise sa vie, celle de St-Exupéry qui dit : « Il n'y a qu'un luxe véritable, celui des relations humaines ». Relations intenses avec les hommes, avec son village, avec ses petits-enfants et ses enfants, Manuela et Christian, et bien sûr avec sa regrettée épouse, Maria, qui était tout pour lui.

Toutes les rencontres, ici sur la vigne, du plus petit au plus grand en passant par les exclus ou les célébrités, sont marquées du sceau du respect, de l'accueil, de l'amitié.

Passons au majeur. Là, c'est plus délicat. Comment peut-on s'inspirer d'un héros, devenir un modèle, être majeur et en même temps être insoumis, voire rebelle? J'ai toujours vu dans Pascal l'éternel adolescent, celui qui s'amuse avec espièglerie à faire des farces ou à provoquer les gens bien assis. Cela vient peut-être de ses années d'études à l'Ecole des missions où on le disait très indiscipliné.

En fait, sa majorité, il l'a acquise au fil des ans en devenant « un homme qui n'a pas peur de l'essentiel » (encore une parole forte qu'il aime bien). Il sait se méfier de la gloire éphémère des médias (il en connaît un bout) et n'accepte que l'estime des gens et des choses qui durent. C'est ainsi que, se posant les bonnes questions existentielles, il aime à répéter au sujet de la foi et en particulier de la Croix : « En 2000 ans, on n'a rien trouvé de plus fort ».

Et l'index me direz-vous ? C'est celui qu'il a souvent pointé pour nous montrer le chemin de l'action. Et il y en a eu dans sa vie ! On peut penser aux grandes réalisations que sont cette vigne, faut-il le rappeler la plus petite cadastrée au monde, mais aussi le merveilleux sentier des vitraux, la vertigineuse passerelle à Farinet, les œuvres saisissantes d'Hans Erni ou encore plusieurs livres de qualité et de nombreuses publications.

Avec son index levé, il semble nous dire, à l'instar de l'abbé Pierre : « Ne rêvez pas votre vie, vivez vos rêves ». Nous savons maintenant qu'il aurait aimé enseigner, notamment la littérature. Ce n'est pas étonnant dès lors qu'il se soit tourné si souvent vers la jeunesse (je pense à l'inauguration de cette colombe de la jeunesse en juin dernier) pour que le rêve continue.

Enfin, nous arrivons au pouce. Sans lui, la main ne peut rien. C'est grâce au pouce que l'on peut saisir les choses. Et une chose que Pascal a bien réussi à saisir, c'est ce don gratuit de soi qu'on retrouve dans l'esprit des Amis de Farinet (que je salue cordialement), dans la commémoration chaque année de l'Inconnue du Rhône ou encore dans la Bourse de Frs 20000 et 20 ct qui est annuellement versée aux cabossés de la vie. Dans ce sens, Pascal aime à dire qu'il est « une parcelle de Dieu en cavale dans l'univers ».

Aujourd'hui, Pascal, tu peux être fier de ton parcours et c'est le moment de la contemplation. Tu l'as souvent dit : « l'important n'est pas d'arriver, mais d'être en chemin ». Alors, je lève mon pouce pour te féliciter et te remercier pour ce chemin que tu as tracé pour nous tous, gens de Saillon ou d'ailleurs. Nous te tenons aussi les pouces pour que tu puisses encore montrer le passage vers ce qui est beau et bon dans notre monde, bien au-delà de tes 100 ans, comme Hans Erni.

Et si Farinet revenait, nous pourrions lui dire : « Viens, approche et assieds-toi tout près de Pascal. A côté de lui, on se sent meilleur. »

Benjamin Roduit

Le Sentier des Vitraux

UN CHEMIN DE VIE

Bonjour à tous.



© Gérard Raymond/Alentour.ch

Comment voulez-vous que je vous interpelle ? Comme Farinet lorsqu'il était dans le secteur de la Passerelle et qu'il regardait vers Sion : BANDE DE NUMÉROTÉS, ou MES TRÈS CHERS AMIS lorsqu'il était dans la région de la Colline et qu'il se tournait vers Saillon ?

Je vous dirai : MES TRÈS TRÈS CHERS AMIS.

Je vous avoue que lorsque j'ai appris cette histoire de route, de fête villageoise, je me suis demandé si la commune, d'entente avec ma famille n'était pas en train de mettre sur pied une répétition générale en vue de préparer mon enterrement. Non je plaisante. Je suis infiniment heureux, tout ému et je vous en remercie.

J'ai une devinette à vous poser : durant les 40 ans qu'a duré la mise en place de ce chemin ou sentier des vitraux, durant ces 30 ou 40 ans, quel est le mot que l'on a le plus entendu sur cette colline ?

Vous ne savez pas ? Non, ce n'est pas Farinet, ni hors-la-loi ou fausse monnaie...

C'est MERCI.

Je n'ai pas arrêté de dire merci : Merci à Jean-Louis Barrault, à Tino Rossi, aux filles du Crazy Horse ou au Dalai Lama, à la Patrouille de France ou à Caroline de Monaco ou l'abbé Pierre.

Et bien en ce jour de fête c'est le mot qui me saute immédiatement aux lèvres :

UN TOUT GRAND MERCI à la Présidente, au conseil communal, à l'assemblée primaire, bref à toute la population pour cette grande surprise qu'on me fait là.

J'englobe dans ces remerciements les anciens conseils et présidents qui ont fait preuve d'une grande largesse de vue lorsque les travaux ont commencé : les conseils communaux d'André, de Marceli, de Benjamin et parachevé par Alba. UN IMMENSE MERCI.

Je suis d'autant plus heureux et fier que lorsque l'on m'a parlé de cette rue à mon nom, je pensais à une route loin de village, une sorte d'impasse, une rue en forme de cul-de-sac qui ne voit jamais personne et voilà qu'on m'offre un véritable boulevard qui débouche sur la plus belle place du village, avec une vue magnifique sur le bourg. C'est ce belvédère dont parle Homère dans les Champs Elysées. C'est l'Empyrée que nous décrit Dante dans la Divine Comédie : « Ma vue embrassait l'étendue sans que mon œil se fût arrêté ». En effet le lieu vous invite non pas à la dégustation ou pique-nique, mais à la réflexion, au respect, même à la prière.

On est à l'arrivée, le but du Chemin des vitraux qui n'est rien d'autre qu'un chemin de vie, le sentier du bonheur. L'homme cherche à être heureux sur cette terre. Il a les clés du bonheur. Trouver le bonheur c'est mettre en pratique ce que chacun des vitraux nous rappelle : la protection de l'Enfance, l'Amour, le véritable, celui qui consiste à s'oublier soi-même pour combler l'autre. Donne et tu seras heureux. Le Travail, la Souffrance sublimée, la redécouverte du Silence, l'Appel, l'Amitié, le Partage, l'Ecoute, le Plaisir, la Liberté forcément. Tous ces thèmes avec la part qui revient à la Contemplation, à l'Action et celle qui dépend du Destin de chacun jusqu'au saut final, la Mort et l'Immortalité, parce que ce chemin de Vie mise sur l'Immortalité.

Et Farinet dans tout ça ? Un simple prétexte. Parce que c'est un peu un enfant du coin. C'est l'un de nous avec cette part de lumière et d'ombre. Personne n'est totalement mauvais. On trouve du bon dans chacun et en cherchant bien on trouve de l'ombre dans chacun.

Une fois de plus je le répète : On ne voue aucun culte à Farinet. Il symbolise l'homme en général tant qu'il est vrai que c'est souvent la poussière qui met en valeur la LUMIÈRE.

Un grand merci à ma famille, surtout à Manuela et Christian et aux deux artistes Robert Hériter et Théo Imboden. Je profite également de l'occasion pour remercier – c'est un peu l'inauguration du sentier aujourd'hui – je profite de l'occasion pour remercier officiellement tous ceux et celles qui ont acquis un vitrail au fil des ans. Il a fallu quand même trouver plus de 600'000 frs. Beaucoup de privés, de petits épargnants mais beaucoup d'entreprises également, des commerces qui ne sont pas du tout lié au village qui sont implantés à Sion, Genève ou Zurich et qui ont donné, offert un vitrail parce que l'on a compris le but donner à l'Homme – sa véritable dimension spirituelle.

André Malraux qui a donné des conférences même en Valais a répété : « Le 21ème siècle sera spirituel, mystique ou ne sera pas ». Le Père Teilhard de Chardin, grand ami de Jean-Louis Barrault va dans le même sens lorsqu'il dit :



© Gérard Raymond/Alentour.ch

NOTRE MONDE EST ARRIVÉ À UN POINT TEL QUE SEULS CEUX QUI LE BÂTIRONT SPIRITUELLEMENT POURRONT ENCORE LE SAUVER ainsi que : LE JOUR VIENDRA OÙ NOS JEUNES N'AURONT PLUS QU'UN CHOIX : LE SUICIDE OU L'ADORATION.

Voilà l'histoire du SENTIER DES VITRAUX.

Je le confie désormais à la population de Saillon via la commune ou la société de développement. Qu'on le surveille bien, qu'on l'entretienne au mieux, pour qu'il donne à notre monde « ce supplément d'âme » dont on a tant besoin.

Terminons avec l'un des derniers mots de l'abbé Pierre... On a tout donné aux jeunes d'aujourd'hui...argent de poche, portable, préservatifs. On leur a donné des moyens de vivre...pas assez de RAISONS DE VIVRE...

*Allocution de Pascal Thurre,
Dimanche 8 novembre 2015,
Colline Ardente - Saillon*

La BAYARDINE de SAILLON pour Pascal THURRE

Vidéo à visionner sur youtube :
<https://youtu.be/sf9MYHCaG7E>



© Gérard Raymond/Alentour.ch

16 variétés de poiriers oubliées reprennent racine



Autrefois très actif dans la culture de poiriers, Saillon a fait revivre cette tradition en plantant plusieurs variétés aujourd'hui disparues de nos étals. Au total, 18 poiriers ont été mis en terre le 24 novembre dernier près du nouveau parking de la place de l'Envol par l'association Rétropomme, qui œuvre à la sauvegarde du patrimoine fruitier de Suisse romande.

Cette initiative de la commission Nature vise à rendre leurs lettres de noblesse à 16 variétés oubliées, parmi lesquelles Roz, Fer, Channe, Beurré Superfin, Bellossin, Rèche, Cuisse Dame, Verdet, Serpent, Saint-Martin, Saint-Laurent, Orange, Rissoles, Pétolin, Quieuchet ou encore Mocaté.

Le projet s'inscrit également dans la continuité de l'aménagement d'un nouvel espace nature dans cette zone du village, qui abrite notamment une tour à hirondelles et un ancien pigeonnier médiéval, accessibles aux randonneurs par un sentier pédestre serpentant le coteau au départ de la place de l'Envol. Ce chemin prendra une nouvelle composante didactique avec l'installation, près de chaque poirier, de panneaux renseignant sur la provenance des différentes variétés et l'utilisation culinaire qui peut en être faite. Son inauguration officielle, de même que celle du verger à laquelle sera conviée la population, est prévue dans le courant de l'année 2016.

*Pour la commission Nature,
Joël Roduit, président*

30'000 francs pour sauver le «chalet du berger»



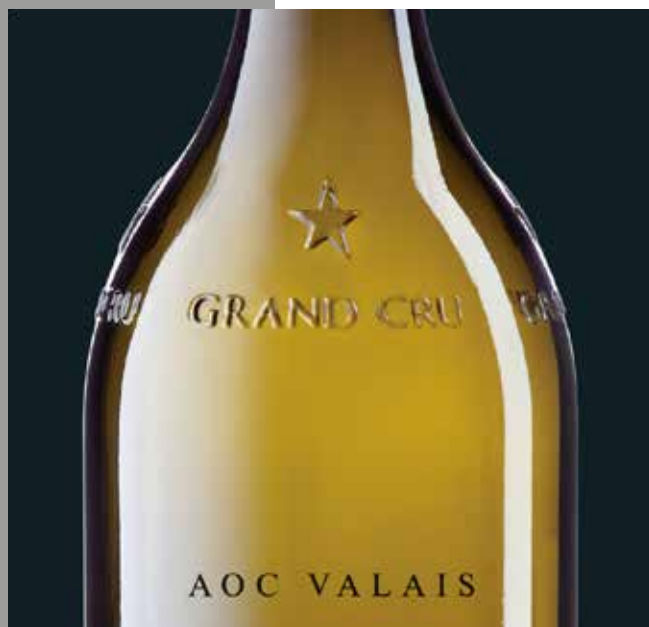
La commune de Saillon s'engage pour la sauvegarde de son patrimoine bourgeois. Ainsi, après la remise en état du toit des écuries de l'alpage de Scinloz, c'est au tour du «chalet du berger», situé à quelques mètres de là, de faire l'objet de travaux d'urgence.

Prévus au printemps 2016 et budgétisés à 30'000 francs, ces derniers se concentreront essentiellement sur la réfection de la toiture et de la charpente afin d'éviter que l'édifice ne tombe en ruines. Ces travaux permettront de sauver les murs de cette ancienne bâtisse aujourd'hui inutilisée.

Sa future affectation n'a pour l'heure pas encore été arrêtée par les autorités communales, qui prévoient, le moment venu, de soumettre le projet auprès des citoyens.

*Pour la commission bourgeoise,
Joël Roduit, président*

Le premier Grand Cru suisse issu d'un réseau agro-environnemental



Membre de l'Association valaisanne pour la promotion des Grands Crus créée en juillet 2015, Saillon est également le premier réseau agro-environnemental entièrement viticole de Suisse. Deux forces qui, combinées, donneront naissance au premier Grand Cru suisse issu d'un coteau faisant la part belle à la biodiversité, où les vins sont cultivés en parfaite harmonie avec la nature.

Et c'est à la Petite Arvine «Saillon Grand Cru» que reviendra cet honneur, avec une mise en bouteille prévue en mai 2016 après une ultime dégustation par une commission de professionnels. Le parfait état sanitaire et la qualité irréprochable du raisin laissent augurer un très bon millésime. Un léger bémol toutefois, puisque l'été très sec que nous avons traversé ajouté au respect des exigences strictes concernant la charge des ceps ont eu un important impact sur le rendement au m², inférieur au maximum autorisé de 800g. Cela ne remet évidemment aucunement en cause l'excellent travail fourni par les vignerons, d'ailleurs unanimement salué lors de tous les contrôles qualité.

En plus de la Petite Arvine, trois autres cépages rouges pourront prétendre au label «Saillon Grand Cru», à savoir l'Humagne Rouge, le Cornalin et la Syrah, dont les premières mises en bouteille interviendront en 2017. Au total, 16'000 m² de vignes (8500m² de Petite Arvine, 4000m² de Cornalin, 2000 m² d'Humagne Rouge et 1500m² de Syrah et quatre caves (Cave Pierre-Antoine Crettenand, Cave Noël Thétaz et Fils, Cave Pierre et Dominique Luisier, et Cave Corbassière) sont concernés par cette appellation.

Enfin, il convient de relever l'engagement de l'ensemble de la commission «Saillon Grand Cru» pour la mise en place de ce nouveau label, ainsi que la collaboration avec les autres communes membres de l'Association valaisanne pour la promotion des Grands Crus (Sierre, St-Léonard, Sion, Conthey, Vétroz, Chamoson, Leytron) qui a notamment débouché sur la création d'une brochure promotionnelle avec le soutien de l'IVV (Interprofession de la vigne et du vin du Valais).

*Pour la commission «Saillon Grand Cru»
Joël Roduit, président*

SAILLON
— GRAND CRU —

Les vins d'appellation Saillon «grand cru» se distinguent non seulement par leur excellence mais également par l'attention que portent les vignerons au respect de l'environnement.

A Saillon on vous proposera de déguster une Petite Arvine, un Humagne Rouge, un Cornalin ainsi qu'une Syrah «Grand Cru». Ces vins sont cultivés en parfaite harmonie avec la nature. En effet, nos producteurs se sont engagés en 2014 à utiliser le moins d'herbicide possible, à planter des arbres et bosquets, à poser des nichoirs ainsi que toute une panoplie de mesures supplémentaires toutes en faveur de la biodiversité.

Les espèces suivantes sont donc directement favorisées:

Oiseaux: Alouette Lulu, Bruant Fou, Huppe, Linotte...

Papillons: Grand Apollon, Azuré du baguenaudier, Flambe...

Insectes: Criquet italien, Decticelle chagrinée, Oedipode à ailes rouges...

Plantes: Bardanette racémeuse, Bugrane

SAILLON
LE PREMIER GRAND CRU SUISSE ISSU
D'UN RÉSEAU AGRO-ENVIRONNEMENTAL!

Billet du directeur

1976-2016

Le Centre scolaire en fête !



SAILLON - Le « remuage », dans l'esprit typiquement valaisan, signifie un déménagement. On « remue » lorsqu'on descend de la vallée dans la plaine pour travailler les vignes...

Les écoliers saillonins ont donc « remué » ce samedi matin, dès 8h30, pour aller prendre possession de leurs nouvelles classes des Collombeyres.

Défilé joyeux, sans protocole, ni colonne par deux. C'était en somme une fête, un cortège bruyant et sympathique qui conduisit les élèves du haut du village au bord du canal. Chacun portait son « barda », qui dans des sacs en plastique, qui dans des cabas, qui encore sous le bras. Et les enseignants étaient à l'image de leurs protégés.

Samedi 6 novembre 1976 fera date dans les annales de la commune. Il y aura, à l'heure de la récréation un peu moins de bruit dans les vieilles rues du Bourg, mais elles y gagneront en tranquillité, en cachet. Bref, tout le monde est content sous la tour Bayard. Tout le monde est heureux dans la plaine...

C'est en 1969 que l'assemblée primaire décida la construction d'un groupe scolaire.

Ce fut le début de pas mal de tracas pour les autorités communales. Il fallait ménager la chèvre et le chou quant au choix de l'emplacement. Il devait être centré, abrité, tout en offrant aux enfants une sécurité face à la circulation automobile en constante augmentation ; en tenant compte aussi que la population du village s'est déplacée - et se déplacera encore - de la colline jusqu'en plaine.

On n'implante pas un tel groupe de bâtiments n'importe où. Il a fallu faire étudier le sol des Collombeyres par un géologue, présenter un projet classique de deux étages sur rez, plus halle de gymnastique.

Le premier projet réalisé par un bureau d'architectes de Martigny fut refusé par la Commission fédérale de la protection des sites, bien qu'il cherchât pour les nouveaux bâtiments à « épouser » la colline en allant à la rencontre des constructions du vieux bourg. On remit l'ouvrage sur le métier en proposant dès lors un seul étage sur rez étalé au plat, avec façade décrochée au maximum pour ne point présenter de grosses surfaces d'ensemble à l'œil. La halle de gymnastique a été dissimulée sous un couvert de verdure.





Résultat positif car on a ainsi allégé un tout qui, au départ, aurait pu gêner l'ordonnance parfaite de la colline de Saillon. Les autorités communales, cantonales, fédérales, furent d'ailleurs unanimes pour accepter cette proposition. La construction proprement dite pouvait démarrer...

Archives du Nouvelliste, lundi 8 novembre 1976

40 ans plus tard, après deux extensions significatives, le centre scolaire et depuis peu, la structure « les Tapagoilles » étalent fièrement leurs atours au pied du bourg et peuvent s'enorgueillir de la présence de 300 enfants en leur sein, ceci en réponse aux frilosités des premiers jours.

Je tiens ici, à rendre hommage à celles et ceux qui ont mis l'ouvrage sur le métier en 1976, à nos autorités actuelles, qui scolarité après scolarité, oeuvrent à doter notre jeunesse d'infrastructures modernes et fonctionnelles.

« Une image vaut mille mots » dit le proverbe. J'extrapolerai en espérant « qu'un spectacle puisse équivaloir à mille mercis ! ». L'art de la scène, c'est la formule retenue par les élèves du Centre scolaire de Saillon pour marquer ce 40ème anniversaire.

Quatre représentations musicales et théâtrales, ouvertes aux familles, **les mercredi 27, jeudi 28 avril & lundi 2 et mardi 3 mai 2016.**

Un voyage dans le temps, sur les traces d'un jeune couple en devenir, dont les tribulations de parents et grands-parents vont retracer les événements marquants de l'actualité 1976-2016 dans le domaine des jeux, de la mode, du multimédia et de l'école bien naturellement, le tout sur des airs des années 70 et 80...

Je profite de la tribune qui m'est offerte pour saluer l'étroite collaboration qui va réunir au printemps 2016, sous un même chapiteau, la fanfare la Grand Garde, la Fête de l'asperge,

la Vente-Echange et le Centre scolaire. Des remerciements également à nos généreux sponsors qui nous soutiennent dans nos élans...

Dans l'attente de fraterniser à cette occasion, je vous souhaite, Chères Familles, de joyeuses Fêtes et que 2016 vous apporte bonheurs partagés et sérénité, à l'image d'un mois d'avril fécond en festivités !

*Pour le centre scolaire,
Pierre-André Roduit*



© Photos archives M. Michel Pellaud, inspecteur scolaire à cette époque

L'école des neiges dans le cœur de tous les Saillonnins



L'école des neiges est une institution créée par d'irréductibles Saillonnins il y a plus de 40 ans. Cette semaine sportive permet à plus de 170 enfants de s'adonner aux joies du ski dans la belle station d'Ovronnaz.

Cette semaine, empreinte d'une ambiance unique, est rythmée par :

- des temps d'apprentissage avec deux heures d'école en début de matinée.
- une pause de midi à 10h30 (oui, oui, c'est normal) où l'entraînement à une organisation hors pair est de mise pour les parents, les grands-parents, les mamans de jour, les enfants, les enseignants, etc. et où les stocks de sandwiches et de spaghettis de la région sont dévalisés.
- une montée en car épique dont l'objectif est d'en sortir avec ses deux gants, son casque et son sac à dos.
- la recherche de sa paire de skis (exercice de style lorsqu'il y a 10 paires identiques alignées par terre).
- la recherche de son moniteur (deuxième exercice de style lorsque ni l'enfant ni le moniteur ne se connaissent).
- enfin quelques magnifiques descentes sur les pentes enneigées avec quelques « salut » lancés aux enseignants croisés par hasard.
- la pause à la buvette accompagnée du seul et unique « thé portion de frites » pour se donner un peu d'énergie.
- à nouveau quelques magnifiques descentes sur les pentes enneigées avec le sourire croché au visage.
- le retour à la maison pour une soirée de repos bien méritée.

L'école des neiges ne pourrait perdurer sans l'investissement inconditionnel des parents, du ski-club par la commission « école des neiges » et du personnel enseignant et sans l'énergie positive des enfants.

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour une magnifique semaine, forte en glisse, en rires et en émotions, du 1er au 5 février 2016.

Heidi Cox



Envol littera découverte



Un jour, en entrant dans la salle des maîtres, je découvre une publicité pour un concours d'expression écrite intitulé « Une bouteille à la mer ».

Ce titre, évocateur, titille ma curiosité et l'idée surgit de relever ce défi avec mes élèves de 4H.

*Bouteille à la mer – Message à un inconnu
Avis de recherche*

Et nous voilà partis pour une aventure peu commune, celle d'écrire à un inconnu dans le but qu'il retrouve l'objet qui nous tient à cœur et que nous avons perdu... En ne sachant pas vraiment si notre bouteille (postée à Saillon) arrivera à bon port (à St-Maurice)...

Nous sommes toujours en attente de nouvelles et nous espérons vivement que nos productions écrites auront retenu toute l'attention du jury de Littera-Découverte qui se déroulera les 8,9 et 10 avril 2016 à St-Maurice.

Inès Produit

La parole à nos jeunes talents...



Je m'appelle Mattia De Ieso et suis élève en 7H. Depuis l'âge de 5 ans, j'ai préféré les deux roues de ma Moto de Cross aux voitures. Durant 3 ans, j'ai uniquement fait des entraînements et cela fait maintenant 2 ans que je participe au Championnat Fribourgeois et depuis une année au Championnat Suisse. J'ai trouvé très rapidement le goût de la compétition et plus encore depuis que j'ai reçu mon premier Sponsor officiel au mois de septembre cette année. Effectivement, j'ai été désigné pour la saison 2016 pilote officiel Kawasaki Suisse. J'attends avec grande impatience la reprise des Championnats en mars 2016 pour pouvoir mettre toutes mes capacités afin d'obtenir mon premier podium de la saison.

Mattia De Ieso

Côté cour, côté jardin...



Zone de défouloir et de jeu par excellence, la cour de récréation peut devenir un lieu de tension entre les élèves, ceci malgré la surveillance mise en place. Ces conflits du reste, ont souvent pris naissance sur le chemin de l'école déjà, à la place de jeux, voire dans son propre quartier, à l'abri des regards indiscrets, et que l'on règle, présence oblige, dans la cour de récréation !

L'école est à la croisée de toutes les couches sociales, berceau de nos espoirs, miroir de nos travers. A ce titre, elle s'affiche bien souvent en porteuse de tous les maux de société !

Qui n'a jamais osé prétendre que les vulgarités et la violence sont des héritages du monde scolaire ! De tels comportements ne sauraient trouver leurs origines dans le milieu familial.

Disputes, violence verbale ou physique, sentiment d'injustice, harcèlement parfois, les disputes de cour de récréation sont coutumières. Elles font partie du processus d'apprentissage social, la cour étant en quelque sorte un modèle réduit de la collectivité.

Ce débat ne date pas d'aujourd'hui. Répété et posé, il pourrait être désamorcé par de simples résolutions.

La première réside dans le respect des horaires. La présence des élèves dans la cour ne saurait être tolérée avant la mise en service des patrouilleurs soit, au plus tôt dès 07h55 le matin et 13h10 pour l'après-midi ; vigiles scolaires dont la mission, je le rappelle, consiste à assurer la sécurité aux abords des passages cloutés.

Un transfert en douceur du jeu vers l'activité scolaire devrait pouvoir s'effectuer dans ce quart d'heure de transition. Mais comment éviter les conflits lorsque certains enfants se trouvent déjà dans la cour à 12h45, comme si une menace inopinée planait sur leur domicile familial ou foyer d'accueil ! Ce même constat est reproduit, dès la fin des cours, les élèves devant quitter l'enceinte scolaire dans un délai convenable.

Si tout de même, votre enfant devait vous rapporter un conflit, il conviendrait dans un premier temps, d'être à son écoute et l'encourager à désamorcer.

A ce stade, l'idéal serait de lui donner les clés pour résoudre le problème. Il peut trouver les issues, seul. Dans la majorité des cas, les choses rentreront dans l'ordre.

Il n'y parvient pas ? Vous le sentez inhabituellement tourmenté ? Si le conflit devait s'étaler sur la durée, il conviendrait d'en parler avec le titulaire de votre enfant.

Pour des problèmes plus conséquents, souvent sournois, tels que du racket ou du harcèlement, il est impératif de prendre contact sans attendre avec l'école. Comprenez bien qu'il est impossible pour un établissement recensant 240 élèves, d'être à l'affût de toutes les discordes, les protagonistes se veillant d'agir dans la plus grande discrétion. Sachez par contre que l'institution, consciente de cette réalité et en quête de solutions, prêtera toujours une oreille attentive aux inquiétudes des parents à ce sujet.



Il est déconseillé, en revanche, de s'adresser directement aux enfants que vous soupçonneriez et encore moins de se porter en juge et arbitre qui se doit de réagir face à l'incapacité de l'école à apporter des solutions. Preuves à l'appui, les débordements dus aux émotions et à l'implication de la sensibilité parentale réduisent bien souvent à néant les bonnes intentions à l'origine de la démarche.

Dans tous les cas de figure, le dialogue est à privilégier, les remontrances acerbes à bannir ! La résolution des conflits par la réduction ou le dénigrement incite plus à la vengeance qu'à l'apaisement. Certes, il s'agit d'un travail

de longue haleine, l'école en est consciente. Elle y travaille inlassablement, de concert avec vous autres parents, dans l'espoir que les protagonistes d'aujourd'hui soient les pacifistes de demain.

Pur discours naïf et utopiste, me direz-vous ? Mais si nous n'y croyons pas à leur âge, où tout est à construire, alors quels espoirs nourrir face à aux tragiques événements qui façonnent notre quotidien ?

Pierre-André Roduit



Robots

Nos félicitations à la classe 8H de M. Claudy Raymond qui a remporté le concours des robots organisé par la HESso.

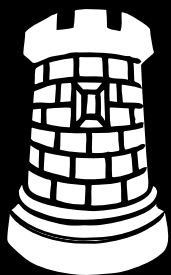
Dix classes de 6H, 7H et 8H se sont affrontées en différents duels. Chaque entité disposait de 4 heures afin de construire et programmer deux robots capables de relever les défis proposés par le jury.

Un grand bravo à tou(te)s ces jeunes programmeur(euse)s!



Mycologues

Mme Isabelle Terrettaz, présidente de la société mycologique, transmet sa passion des champignons aux élèves de 7H-8H dans le cadre du programme SN et Senso5.



Bourd'horizon

Agenda début 2016

- Assemblée Générale de la Société de Développement *27 janvier*
- Assemblée Générale de l'Association des amis du Marbre *28 janvier*
- Carnaval des enfants *6 février*
- Exposition des Artistes des jeudis du Caveau *du 11 au 20 mars*
- Chasse aux œufs dans le Bourg *26 mars*
- 10ème édition de la vente-échange *16 avril*
- 10 ans de la Fanfare La Grand Garde *du 22 au 24 avril*
- Spectacle « Mémoire d'un tableau noir »
pour les 40 ans du centre scolaire *27 et 28 avril - 2 et 3 mai*
- Fête de l'Asperge *30 avril*
- Marché de la fête des mères *7 mai*
- Exposition de peintures et gravures, Cédric Barberis *du 20 mai au 12 juin*
- Messe de l'Inconnue du Rhône *5 juin*
- Concert de l'Echo des Alpes de Charmey *5 juin*
- Lez'Arts sur la Muraille 2016 *9 juillet*

Plan de scolarité 2016-2017

- Classes ouvertes en 1H-2H *le mardi 16 août 2016, de 17h à 18h*
- Début de l'année scolaire *le jeudi 18 août 2016, le matin*
- Vacances d'automne/Toussaint *du vendredi 21 octobre 2016, le soir au lundi 7 novembre 2016, le matin*
- Immaculée Conception *le jeudi 8 décembre 2016*
- Vacances de Noël *du vendredi 23 décembre 2016, le soir au lundi 9 janvier 2017, le matin*
- Vacances de Carnaval *du jeudi 13 avril 2017, le soir au lundi 24 avril 2017, le matin*
- Ascension *du mercredi 24 mai 2017, à midi au lundi 29 mai 2017, le matin*
- Pentecôte *le lundi 5 juin 2017*
- Fête-Dieu *le jeudi 15 juin 2017*
- Clôture de la scolarité *le vendredi 23 juin 2017, le soir*